CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E97564** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE 09/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/1999

Raison sociale : NEEL JEAN CHRISTOPHE

Forme juridique : EI
DEPUIS LE 21/10/2025

Capital : 0

19 COURS PAOLI
20250 CORTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM BASTIA 00004992B

Siret : 421 430 125 00037

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 91 41235

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 223330380002

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 22333038E-002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 04 95 46 08 71 **Fax :**

Portable : 06 13 61 08 91

Responsabilité légale :
NEEL JEAN CHRISTOPHE CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : sos.plomberie@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 289 833 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	5	04/12/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/03/2026 09:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.